



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT**

Envoyé en préfecture le 21/04/2017

Reçu en préfecture le 21/04/2017

Affiché le 21/04/2017

SLOW

ID : 081-200034056-20170418-D2017_34-DE

Séance du 18 avril 2017

L'an deux mille dix-sept et le dix-huit avril à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES COLLONGUES (Suppléante) - DURIS - FADDI - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - TAILLANDIER - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BONAFE (Suppléant) - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - CAUQUIL - COLOMBIER - DEGLISE - GALZIN - LENCOU - MEYSSONNIER - SEGUR - VIALA B.

*Mme Marie-Chantal BATUT a donné procuration à Mme Catherine RABOU
M. Olivier DUVAL a donné procuration à M. François FOURES*

N° 2017/34

Objet : ZA Borio Novo : acquisition d'une parcelle de terrain à M. Jean-Louis Tressens

Vu l'avis du service des domaines en date du 21 décembre 2016,

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil qu'en vue de l'extension de la ZA Borio Novo, justifiée par des demandes d'installation de porteur de projets, il y a lieu de procéder à l'acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à M. Jean-Louis Tressens.

Cette parcelle de terrain, d'une surface de 16.300 m² située sur la Commune de Vielmur sur Agout référencée section OC parcelle 884 a été estimée par le service des domaines à 6 €/m².

Pour cela, Monsieur le Président propose aux membres de l'Assemblée d'approuver l'acquisition d'une parcelle de terrain de 16.300 m² située section OC n°884 sur la Commune de Vielmur sur Agout à Monsieur M. Jean-Louis TRESSENS domicilié Rouayret Route de Lautrec - 81 570 Vielmur sur Agout pour un montant de 97.800 € net soit 6 €/m².

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve l'acquisition d'une parcelle de terrain de 16.300 m² située section OC n°884 sur la Commune de Vielmur sur Agout à Monsieur M. Jean-Louis TRESSENS domicilié Rouayret Route de Lautrec - 81 570 Vielmur sur Agout pour un montant de 97.800 € soit 6 €/m²,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget Annexe Zone Borio Novo 2017,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-préfecture le 19 avril 2017.



Le Président
Raymond GARDELLE